



dossier de surendettement

Par **poolardose**, le **25/03/2019** à **19:53**

bonjour voila j ais monter un dossier de surendettement qui a etait accepte pour effacement total des dettes

il y a 2 ans 9 fevrie 2017 mais un creancier n etais pas d accord je devais passe juin 2018 au tribunal paraport a se creancier qui cest retire est a abandonner les poussuite aujourd huit le dossier n est pas cloturer est un creancier me reclame de payer ma dette sachant que le dossier vas etre cloture d ici 15 jours mais le delais de 2 ans est passe sachant que aucun des creanciers ne c est manifester pendand le delais de 15 jours apres avoir deposer le dossier il possible de faire quelque chose merci de votre reponse